

d) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires

d1) normes liées à la gestion des effluents

Si votre siège d'exploitation est situé en dehors de la zone vulnérable, disposez-vous, avant projet, des capacités de stockage ?

- RSD ⁽¹⁾ ICPE de 4 mois⁽²⁾ non ⁽³⁾

Si non, votre siège est en zone vulnérable et dans ce cas, disposez-vous, avant projet, des capacités agronomiques :

- oui non ⁽⁴⁾

Dans les deux cas, merci d'indiquer si vous avez réalisé les travaux de mise aux normes dans le cadre d'un PMPOA :

- oui non : _____ (si non précisez)

d2) normes liées au bien-être des animaux

Le cas échéant, êtes-vous aux normes pour chacun de ces ateliers (à ne remplir que si ces ateliers sont directement concernés par le projet) ?

- Veaux de boucherie oui non ⁽⁵⁾
 Porcs reproducteurs (truies) oui non ⁽⁵⁾
 Poules pondeuses oui non ⁽⁵⁾

(1) Règlement sanitaire départemental (RSD), la capacité de stockage obligatoire est de 1 mois et demi (1,5 mois) en Aquitaine sauf en Pyrénées Atlantiques où elle est de deux mois (2 mois)
 (2) Installations classées pour l'environnement (ICPE), la capacité de stockage obligatoire est de quatre mois (4 mois)
 (3) Si, au moment du dépôt de la demande, votre exploitation n'est pas aux normes au regard de la gestion des effluents d'élevage, conformément à l'article 26 du règlement (CE) n° 1698/2005 du 20 septembre 2005 vous ne pouvez pas accéder à l'aide AREA-PMBE, sauf si vous êtes en mesure de présenter :
 - un arrêté d'engagement juridique notifié ou en cours de notification au titre du PMPOA et qui accorde des délais de réalisation, sous réserve que ces derniers soient encore valides.
 - un diagnostic AREA qui démontre qu'après réalisation de votre projet bâtiment votre exploitation détiendra les capacités de stockage pour l'exploitation.
 Si votre exploitation est située sur une zone qui a fait l'objet d'un récent déclassement de zone vulnérable, reportez-vous à la notice AREA-PMBE
 (4) Dans ce cas, si vous n'êtes pas jeune agriculteur ou en zone vulnérable nouvellement classée, vous ne pouvez pas accéder à l'aide AREA-PMBE, sauf si vous êtes en mesure de présenter un arrêté d'engagement juridique notifié ou en cours de notification au titre du PMPOA et qui accorde des délais de réalisation, sous réserve que ces derniers soient encore valides.
 (5) Si non, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'espèce animale concernée par l'atelier qui n'est pas aux normes au regard du bien-être.

e) Effectifs	Unité de référence * (cf. circulaire du 15/11/2007)	Effectif total de l'exploitation avant projet	Effectif concerné par le projet	Effectif total de l'exploitation après projet	Signe Officiel de Qualité et d'Origine, Charte ou conditions SOQ (le cas échéant) – Si oui, cochez la case
Vaches laitières	UGB				<input type="checkbox"/>
Vaches allaitantes	UGB				<input type="checkbox"/>
Génisses lait	*				<input type="checkbox"/>
Génisses viande	*				<input type="checkbox"/>
Taurillons ou bœufs	UGB				<input type="checkbox"/>
Veaux de boucherie	UGB				<input type="checkbox"/>
Brebis lait	UGB				<input type="checkbox"/>
Brebis viande	UGB				<input type="checkbox"/>
Chèvres	UGB				<input type="checkbox"/>
Porcs reproducteurs	Anx équivalents				<input type="checkbox"/>
Porcs engraissement	Anx équivalents				<input type="checkbox"/>
Poules pondeuses	Anx équivalents				<input type="checkbox"/>
Volailles de chair	Anx équivalents				<input type="checkbox"/>
Palmipèdes à foie gras	Anx équivalents				<input type="checkbox"/>
Lapins	Animaux sevrés				<input type="checkbox"/>
Equins	*				
Asins	*				

(*) unité servant à calculer l'augmentation d'effectif : les génisses ne comptent pas pour le calcul d'augmentation d'effectif. Les équins et asins ne sont pas concernés par ce calcul.

f) Activité de production végétale

- Votre exploitation est-elle concernée par la vinification ? oui non
 ▪ Votre exploitation est-elle concernée par le séchage de prune ? oui non

Seuil végétal

- Votre exploitation comporte t-elle plus de 25 ha de céréales (grains et fourrages) et oléo-protéagineux ? oui non
 Votre exploitation comporte t-elle plus de 8 ha de vignes ? oui non
 Votre exploitation comporte t-elle plus de 6 ha en arboriculture ? oui non
 Votre exploitation comporte t-elle plus de 3 ha en maraîchage ? oui non
 Votre exploitation comporte t-elle plus de 25 ha cumulés en culture pérennes spécialisées ou cultures annuelles ? oui non

(Si vous avez coché au moins une fois oui votre exploitation est supérieure au seuil végétal du référentiel AREA)

CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) Eléments concernant le projet :

Type de production concernée par le projet :

- bovin ovin caprin précisez la filière : lait viande mixte
 porcin volaille maigre volaille grasse équin asin lapin

Si vous avez coché plusieurs cases, veuillez préciser la production principalement concernée par le projet ainsi que la filière le cas échéant :

S'il s'agit d'un projet bâtiment, êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ?

- oui non (si non veuillez joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

Lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : _____

Département |__|_| Commune |__|_|_|_|_|_| lieu dit : _____

b1) Description des travaux et du projet :

- construction neuve extension d'un bâtiment existant rénovation d'un bâtiment existant

Veuillez indiquer la surface construite et/ou rénovée : _____ m²

Dont : logement des animaux précisez : litière accumulée : BOC ⁽¹⁾ oui non Hors BOC ⁽²⁾ oui non

(1) BOC : bovin, ovin, caprin (2) Hors BOC : autres productions porcine, avicole...

- investissements de gestion des effluents d'élevage
 salle de traite / laiterie

- ateliers de transformation précisez : caprin autres : _____ (préciser)
 biosécurité - locaux et équipements sanitaires
 volet énergie
 insertion paysagère
 autres postes concernant la préservation de l'environnement
 salle de tétée en veau sous la mère
 autres constructions

Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : ___/ 20___ (mois, année) date prévue de fin de projet : ___/ 20___ (mois, année)

b2) Description des travaux et du projet Volet « énergie » AREA PPE

Avez vous réalisé un diagnostic énergétique ? oui non

Si non : quand allez vous le réaliser ? : ___/20___ (mm/aaaa)

Si oui,

Date de réalisation : ___/___/20___ (jj/mm/aaaa)

Nom du prestataire : _____

Mettez vous en œuvre la totalité, ou partie, des prescriptions du diagnostic énergétique ?

- oui non

Si oui : lesquelles :

d) Autres critères d'appréciation du projet pour lequel la demande de subvention est présentée

- Nombre d'UTH : avant projet : _____ après projet : _____
- Des innovations technologiques sont-elles introduites par votre projet sur l'exploitation :
 - utilisation de bio-matériaux :
 oui non Si oui précisez : _____
 - système de traitement alternatif des effluents :
 oui non Si oui précisez : _____
 - amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment et/ou utilisation d'énergie renouvelable :
 oui non Si oui précisez : _____
- Votre projet a-t-il pour effet de réduire la pénibilité du travail ou des temps de travaux ?
 oui non Temps de travail gagné estimé _____ (en heures/jour)
- Votre projet comporte-t-il des couloirs de contention des animaux bovins en particulier ?
 oui non
- Votre projet comporte-t-il des zones sécurisées d'isolement temporaire pour les animaux ?
 oui non
- Votre projet modifie-t-il votre système d'élevage en vue d'améliorer les conditions sanitaires et le bien-être des animaux (au-delà des normes réglementaires) ?
 oui non Si oui précisez : _____
- Etes-vous adhérent à une organisation de producteurs pour la (ou les) filières concernées par le projet ?
 oui non Si oui précisez : _____
- Votre projet d'investissement s'intègre-t-il dans une démarche qualité ?
 - votre exploitation est qualifiée au titre de l'agriculture raisonnée :
 oui non Si oui précisez : _____
- Votre projet répond-il à une charte paysagère et/ou avez-vous recueilli un conseil en architecture (CAUE, autres structures) ?
 oui non Si oui précisez : _____
- Avez-vous souscrit des mesures agroenvironnementales (MAE, CTE, CAD) dont le contrat est encore en cours à ce jour, ou des MAET ?
 oui non Si oui précisez l'année et le type de MAE : _____
- Prévoyez-vous de faire faire un diagnostic énergétique de votre exploitation ?
 oui non Si oui, de façon concomitante ou ultérieurement ?
- Pouvez-vous nous indiquer l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et de cultures fourragères du fait de votre projet ?

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet
Prairies permanentes		
Cultures fourragères		

- Après réalisation de votre projet, les fosses de stockage des effluents (purin, lisier, eaux blanches et vertes) seront-elles couvertes ?
 oui complètement oui partiellement non
Si oui, un système de récupération des émissions de gaz à effet de serre est-il prévu : oui non
Si oui, une valorisation énergétique des gaz récupérés est-elle prévue : oui non

Rappeler ci-dessous les éléments indiqués dans le diagnostic-projet ou simplifié AREA-PMBE :

Organisme ayant réalisé le DIAGNOSTIC-PROJET ou le DIAGNOSTIC SIMPLIFIE AREA : _____
kgN Maîtrisable /SPE : _____

Pour la filière principale du projet en terme de montant d'investissements :

- 1) Effectifs ou nombre de places présents : _____
- 2) Seuil ICPE : _____
- 3) Nombre de jours de stockage prévus Fumière : _____
- 4) Nombre de jours de stockage prévus Fosse : _____

DEPENSES PREVISIONNELLES

a) Bâtiment pour les élevages bovin, ovin et caprin : Veuillez indiquer le montant global de votre projet pour ces élevages : _____ euros

Investissements	Logement des animaux (*) (**)		Autres constructions (*)		Salle de traite / Laiterie (*)		Gestion des effluents	Autres postes concernant la préservation de l'environnement (*)		Ateliers de transformation (*)		Nom des entreprises correspondant aux devis
	N° de catégorie d'investissements	① Montant HT (€)	① Autoconstruction	② Montant HT (€)	② Autoconstruction	②bis Montant HT (€)	②bis Autoconstruction	③ Montant HT (€)	③bis Montant HT (€)	③bis Autoconstruction	④ Montant HT (€)	
Réseaux divers		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Terrassements, fondations		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Gros œuvre, maçonnerie, bardage		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aménagements extérieurs (hors voiries)		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Matériels et équipements fixes		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Couverture, charpente, fosse ou fumière non reliée à une fosse												
Electricité, plomberie												
Equipements d'insertion paysagère : Montant HT (€) ⑤			Autoconstruction			<input type="checkbox"/>						
(***) Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels												
(****) En cas d'auto-construction, main-d'œuvre de l'éleveur (montant calculé et à titre indicatif nombre d'heures)												Montant calculé de l'autoconstruction sur la base de 50% des fournitures
												Nombre d'heures estimées à titre indicatif
Total												

(*) Case à cocher en cas d'auto-construction

(**) Les litières paillées accumulées sont prises en compte dans le poste logement des animaux. Le poste gestion des effluents comprend uniquement les réseaux d'effluents, les ouvrages de stockage (fosse, fumière, ...), les pompes et les systèmes de traitement

(***) Les prestations immatérielles sont prises en compte dans les différentes catégories de dépenses, dans la limite de 10% des dépenses matérielles correspondantes (NB : le diagnostic sera affecté à la catégorie 3 « gestion des effluents » mais il concerne l'ensemble du projet)

(****) Evalués à partir de la somme hors taxes des coûts des matériaux nécessaires aux travaux dans la limite de 50%

b) Bâtiment pour les élevages porcine, avicole, cunicole, équin, asin... (autres que bovin, ovin et caprin).
 Veuillez indiquer le montant global de votre projet pour ces élevages : _____ euros.

Investissements N° de catégorie d'investissements	Logement des animaux(*) (**)		Autres constructions (*)		Salle de traite / Laiterie (*)		Gestion des effluents	Autres postes concernant la préservation de l'environnement (*)		Ateliers de transformation (*)		Biosécurité : locaux et aménagements sanitaires (*)		Nom des entreprises correspondant aux devis
	① Montant HT (€)	① Autoconstruction	② Montant HT (€)	② Autoconstruction	②bis Montant HT (€)	②bis Autoconstruction	Montant HT (€) ③	③bis Montant HT (€)	③bis Autoconstruction	④ Montant HT (€)	④ Autoconstruction	⑥ Montant HT (€)	⑥ Autoconstruction	
Réseaux divers		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Terrassements, fondations		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Gros œuvre, maçonnerie, bardage		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Aménagements extérieurs (hors voiries)		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Matériels et équipements fixes		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Couverture, charpente, fosse ou fumière non reliée à une fosse														
Electricité, plomberie														
Equipements d'insertion paysagère : Montant HT (€)⑤	Autoconstruction <input type="checkbox"/>													
(***) Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels														
(****) En cas d'auto-construction, main-d'œuvre de l'éleveur (montant calculé et à titre indicatif nombre d'heures)														Montant calculé de l'autoconstruction sur la base de 50% des fournitures
														Nombre d'heures estimées à titre indicatif
Total														

(*) Case à cocher en cas d'auto-construction

(**) Les litières paillées accumulées sont prises en compte dans le poste logement des animaux. Le poste gestion des effluents comprend uniquement les réseaux d'effluents, les ouvrages de stockage (fosse, fumière, ...), les pompes et les systèmes de traitement

(***) Les prestations immatérielles sont prises en compte dans les différentes catégories de dépenses, dans la limite de 10% des dépenses matérielles correspondantes (NB : le diagnostic sera affecté à la catégorie 3 « gestion des effluents » mais il concerne l'ensemble du projet)

(****) Evalués à partir de la somme hors taxes des coûts des matériaux nécessaires aux travaux dans la limite de 50%

c) Volet énergie : AREA PPE

1) Diagnostic énergétique :

Code type (cadre réservé au guichet unique)	Libellé immatériel	Fournisseur à l'origine du devis	Montant Total (HT)
	Diagnostic énergétique		
	Montant Total		

2) Type d'investissement matériel réalisé

(veuillez-vous reporter à la notice d'information PPE sur laquelle figure la liste des investissements éligibles par financeur)

Code type Matériel (cadre réservé au guichet unique)	Libellé matériel	Nombre de matériel	Fournisseur à l'origine du devis	Montant Total (HT)
	Récupérateur de chaleur sur tank à lait pour la production d'eau chaude sanitaire			
	Pré refroidisseur de lait			
	Pompe à vide de la machine à traire et ses équipements liés à l'économie d'énergie			
	Matériaux, équipements et matériels pour l'installation d'un chauffe-eau solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS)			
	Eclairage spécifique lié à l'économie d'énergie (détecteur de présence, système de contrôle photosensible, démarreur électronique...)			
	Echangeurs thermiques du type « air-sol » (« puits canadiens »)			
	Echangeurs de type « air-air » (VMC double-flux)			
	Système de régulation lié au chauffage et à la ventilation des bâtiments			
	Bâtiment et équipements liés à la production et à l'utilisation d'énergie renouvelable destinée au séchage en grange pour le stockage de productions végétales et de fourrages			
	Matériaux, équipements, matériels et aménagement pour l'isolation des locaux et des réseaux à usage agricole			
	Chaudière à biomasse ne bénéficiant pas du crédit d'impôt			
	Pompes à chaleur			
	Equipements liés à la production et à l'utilisation d'énergie en site isolé et non connecté au réseau d'alimentation électrique			
	Autres : précisez :			
	Montant Total			

3) Banc essai moteur

Avez vous procédé à l'inscription à l'opération de diagnostic banc essai moteur du tracteur de plus forte puissance sur votre exploitation agricole ?

oui non

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides :

- AREA-PMBE AREA-PMBE et AREA PPE

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet, **sauf accord explicite du guichet unique pour 2009** dans le cadre du Plan de relance de l'économie française
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales (y compris redevance émise par l'Agence de l'eau),
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural,
- respecter les conditions d'âge au 1^{er} janvier de l'année de dépôt de ma demande (au moins 18 ans et moins de 60 ans),
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- respecter les normes minimales attachées à mon projet (vous reporter à la notice d'information),
- ne pas avoir obtenu d'aide dans le cadre d'AREA- PMBE au cours des cinq (5) dernières années. Cet engagement n'est pas obligatoire dans trois cas de figure (se reporter à l'arrêté préfectoral en vigueur),
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à candidature et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date de l'accusé de réception de mon dossier complet,
- respecter les mesures 6 et 7 du référentiel AREA (se reporter à l'arrêté préfectoral en vigueur), (si non, voir engagements ci-dessous).

Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de décision éventuelle d'attribution de l'aide.

si je sollicite une aide AREA PPE, je m'engage d'avoir bénéficié de la prestation Banc essai moteur pour le tracteur principal de mon exploitation au moment de la demande de paiement.

S'agissant d'un dossier mixte AREA PMBE-AREA PPE déposé en 2009 dans le cadre du Plan de relance économique, je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de la décision éventuelle d'attribution de la subvention, Sauf accord explicite du guichet unique.

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
- à fournir, le cas échéant, l'attestation et la conclusion du diagnostic énergétique au guichet unique,
- à faire intervenir des entreprises qualifiées pour les travaux d'électricité lié au volet énergie,
- à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon(notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- à apposer sur mon bâtiment une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque ; et à mentionner « projet financé grâce au Plan de relance du Gouvernement » dès lors que l'investissement atteint 50 000 €,
- à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon (notre) activité d'élevage ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions ayant bénéficié des aides ainsi que le cheptel correspondant pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ; s'agissant de l'aide à la mécanisation en zone de montagne, à ne pas revendre le matériel subventionné pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux attachées à l'investissement objet de l'aide,
- le cas échéant, à respecter les mesures 6 et 7 du référentiel AREA (se reporter à l'arrêté préfectoral en vigueur), avant le versement de l'aide ARFA-PMBF.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2 .1 l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à la DDAF-DDEA	Sans objet
Exemplaire original de la demande complété et signé	Tous	<input type="checkbox"/>		
DIAGNOSTIC-PROJET AREA-PMBE (gestion des effluents d'élevage)	Tous sauf : si vous disposez d'un dossier PMPOA qui intègre ce projet (cochez pièce déjà fournie) ou si dossiers biosécurité volaille maigre (cochez sans objet).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DIAGNOSTIC AREA SIMPLIFIE (API ou VM)	Si votre projet concerne un projet uniquement la construction ou l'extension d'un bâtiment neuf en aire paillée intégrale (API) ou uniquement les volailles maigres (VM) pour un volet "biosécurité"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté d'engagement juridique pris au titre du PMPOA	Uniquement si vous ne disposez pas des capacités de stockage ou agronomiques avec des travaux en cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux	Tous	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (classés par type d'investissement) y compris les devis liés aux investissements immatériels du volet « énergie »- AREA PPE.	Projets « bâtiments » et « volet énergie » si dossier mixte AREA PMBE-AREA PPE	<input type="checkbox"/>		
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) ⁽¹⁾	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de situation et plan de masse des travaux	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan des aménagements intérieurs	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan avant travaux et après travaux	Uniquement pour les travaux de rénovation dans le cadre d'un projet « Bâtiment »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K-bis ou exemplaire des statuts ⁽¹⁾	Pour les formes sociétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte d'identité	si vous n'avez pas de N° PACAGE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorisation du propriétaire	le cas échéant (voir modèle ci-dessous)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorisation de regroupement d'ateliers laitiers	Si concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation d'adhésion à un Signe Officiel de Qualité ou à une Charte pour le ou les ateliers concernés par le projet d'investissement	Tous. Se reporter aux conditions d'éligibilité fixées par l'arrêté préfectoral et rappelées dans la notice.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation du prestataire et copie de la conclusion du diagnostic énergétique AREA PPE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⁽¹⁾ Attention : Vous n'avez pas à produire les pièces qui sont déjà en possession de la DDAF-DDEA, à condition que vous ayez déjà autorisé explicitement l'administration à transmettre ces justificatifs à d'autres structures publiques dans le cadre de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide vous concernant.

- Pour l'extrait K-bis : il n'est pas à fournir si vous l'avez déjà remis à la DDAF-DDEA après la dernière modification statutaire intervenue. Dans ce cas, merci d'indiquer ici la date d'effet de la dernière modification statutaire []/[]/[]. Dans le cas contraire, un K-bis original doit être fourni.
- Pour le RIB : il n'est pas à produire si le compte bancaire est déjà connu de la DDAF-DDEA. Dans le cas contraire (compte inconnu ou nouveau compte), vous devez fournir le RIB du compte sur lequel l'aide doit être versée (une copie du RIB lisible, non raturée, non surchargée est acceptée).

